



Brève Note de AMCOMET à AMCEN

La Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET) a été créée en 2010 à Nairobi, au Kenya, en tant que mécanisme politique intergouvernemental de haut niveau pour favoriser le développement de services météorologiques et climatiques et de leurs applications afin de répondre aux besoins sociétaux spécifiques des usagers en Afrique. Cela s'explique par l'incapacité de nombreuses institutions africaines en charge de la fourniture de services météorologiques, hydrologiques et climatiques de fournir des informations spécifiques à un secteur d'activités qui répondent aux besoins des utilisateurs finaux. Le mécanisme positionne donc les services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et les centres climatologiques régionaux (RCC) comme des éléments clés dont les services contribuent au développement durable sur le continent.

AMCOMET, par l'intermédiaire de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), recentre l'attention des pays sur le besoin urgent d'améliorer les services météorologiques, climatologiques et hydrologiques en renforçant les services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHNs) et les centres climatologiques régionaux (CCRs). Il renforce les institutions météorologiques et climatiques africaines grâce à la mise en œuvre de sa stratégie africaine intégrée en météorologie (services météorologiques et climatologiques) et appelle les gouvernements à fournir un cadre législatif et des ressources financières pour soutenir la production et la fourniture de produits et services météorologiques précis et en temps opportun.

AMCOMET a mis au point des modèles génériques pour les plans stratégiques nationaux et les utilise pour aider les États membres à élaborer leurs propres plans stratégiques et plans d'actions nationaux, conformes au programme de développement de leur pays et liés aux objectifs de développement durable des Nations Unies, le Cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophe et l'Agenda 2063 de l'Union africaine intitulé «L'Afrique que nous voulons». Ces plans sont essentiels pour permettre aux gouvernements d'augmenter leur financement aux SMHN afin de faciliter la production de services d'intérêt public répondant aux besoins des secteurs clés de l'économie ainsi que d'autres parties prenantes telles que la CMAE. Les données collectées par les SMHNs au moyen d'observations systématiques permettent la recherche fondamentale, la recherche scientifique pour les services et la recherche scientifique pour aider les décideurs à élaborer des plans appropriés pour l'adaptation et le renforcement de la résilience basés sur des options d'adaptation permettant d'assurer des mécanismes de développement face aux effets néfastes du changement climatique. Les informations soutiennent le processus de la CMAE ainsi que le Groupe des négociateurs africains (AGN) pour permettre des délibérations fondées sur des preuves lors de la Conférence des parties à la CCNUCC. Les données collectées par les SMHNs à travers l'observation systématique déclenchent donc une chaîne d'événements permettant d'intégrer les informations et les services météorologiques et climatologiques dans le programme de transformation national des États Membres. Afin de participer au bilan mondial requis par l'Accord de Paris (2015) et la CCNUCC pour évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Accord et de ses objectifs à long terme, l'AMCOMET collabore actuellement avec l'OMM pour améliorer la coproduction sectorielle d'indicateurs de risques et d'impacts spécifiques au climat aux niveaux national et régional pour appuyer les processus de prise de stock du groupe africain des négociateurs sur le changement climatique (AGN) à l'horizon 2023 et la planification de l'adaptation. Les

progrès sur ces questions nécessiteront des avancées scientifiques sur le climat et une meilleure compréhension de la personnalisation des informations climatologiques en fonction des besoins régionaux et locaux en Afrique. Ces informations sont essentielles pour la CMAE, car elles permettent de suivre les progrès de l'Afrique dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

En plus de ce qui précède, l'AMCOMET renforce son réseau institutionnel par l'élaboration et la mise en œuvre de cadres régionaux et nationaux pour les services climatologiques respectivement dans les centres climatologiques régionaux et nationaux. Ces centres pour le climat répondent aux besoins des commissions économiques régionales en Afrique. Avec l'approbation de la déclaration du Caire (Annexe 1) lors de la 4ème session de l'AMCOMET, les États membres sont instamment priés de mettre en œuvre des cadres nationaux pour les services climatologiques(CNSC) et de collaborer étroitement avec les autorités désignées nationales.

Par conséquent, il conviendrait qu'AMCOMET et la CMAE travaillent en étroite collaboration pour élaborer des indices sectoriels de risque et d'impact sur le climat pour le groupe africain des négociateurs sur le changement climatique, créé à Berlin (Allemagne) en 1995 sous la forme d'une alliance des pays africains pour mieux prendre en charge les intérêts de la région de manière concertée et unifiée dans les négociations internationales sur le changement climatique. AMCOMET fait partie du Conseil de Surveillance de la Recherche sur le Climat pour le Développement (CR4D) et a accès à des produits de recherche qui traitent spécifiquement du climat africain, et serait en mesure de mieux informer la CMAE sur le changement et la variabilité climatiques en Afrique pour l'atténuation et l'adaptation. En outre, AMCOMET pourrait :

- (i) évaluer les besoins en informations sur le climat du groupe africain des négociateurs sur le changement climatique (AGN); et
- ii) renforcer la capacité d'AGN d'accéder, d'utiliser et de comprendre les informations climatologiques aux fins de la prise de décisions au niveau national;

Conscients de l'accord permanent et des accords de travail conclus entre l'OMM et le PNUE lors de la création du GIEC, il est essentiel que AMCOMET et la CMAE s'associent et se complètent mutuellement, conformément à notre expertise pour le bénéfice de l'Afrique. En tant que tel, l'AGN pourrait également compter parmi ses membres un expert en météorologie, en particulier maintenant que les phénomènes météorologiques extrêmes et les catastrophes associées constituent désormais une priorité sur la scène mondiale, tant sur le plan économique que politique.